

“N’interdisons pas le redoublement, mais réfléchissons à son mode d’emploi”

■ Le redoublement est-il absolument mauvais? Sceptique, Hugues Draelants souhaite que l’on poursuive les recherches.

Si le redoublement était un médicament, faudrait-il l’interdire au nom de ses effets secondaires indésirables? Ou le proposer dans certains cas, en l’accompagnant d’une notice informant l’utilisateur de ses risques possibles?

Mercredi, dans nos pages, des chercheurs de l’UCLouvain et de l’Université de Liège n’étaient pas loin de pencher pour la première solution, mettant en évidence la nécessité de proposer d’autres remèdes, tant le redoublement leur semble “inefficace, socialement injuste, et favorisant le décrochage scolaire”. Et cela d’autant plus en Belgique francophone, une région qui bat tous les records en matière de redoublement avec un taux de 60% d’élèves de cinquième secondaire ayant déjà doublé au moins une fois.

Ce jeudi, Hugues Draelants, professeur à l’UCLouvain et spécialiste de la question, ne prend pas le contrepied de ses collègues mais il nuance fortement leurs conclusions, dans un article publié prochainement à l’UCLouvain.

“Certainement, explique-t-il, le taux de redoublement est trop élevé en Belgique francophone.” Et cela “plaide pour approfondir les efforts visant à limiter le recours au redoublement”. Mais il faut le faire avec prudence, prévient néanmoins Hugues Draelants.

Toutes les études internationales n’aboutissent pas aux mêmes conclusions quant aux effets du redoublement et les comparaisons internationales entre notre système scolaire et ceux qui le pratiquent moins doivent être prises avec des pincettes. Que faire alors?

Comprendre le sens du redoublement

Comme ses collègues, le professeur insiste sur la nécessité de proposer des alternatives crédibles au redoublement (voir ci-dessous).

Mais ce n’est pas tout. Sachant qu’il n’existe pas de “solution miracle” au sein de ces alternatives, et bien que ce redoublement ne devrait être envisagé “qu’en dernier recours”, il faut continuer à étudier ses effets.

Ce que reproche à demi-mot Hugues Draelants à ses collègues, c’est qu’ils mettraient sous le tapis les manquements des recherches actuelles en faisant croire qu’elles concluent presque toutes aux méfaits du redoublement. “Je suggère, explique-t-il, d’approfondir les recherches [...], et propose que l’on entreprenne des recherches qui tenteraient d’identifier les situations et les conditions dans lesquelles le redoublement est négatif, et celles dans lesquelles il peut au contraire avoir des effets bénéfiques pour l’élève. Une telle proposition renvoie à l’idée d’usage réfléchi et réflexif du redoublement. Elle implique de passer du ‘pour ou contre le redoublement’ au ‘moins de redoublement’ et surtout au ‘mieux de redoublement’.”

Dédiaboliser cette pratique

Certes, il faut donc, comme le disaient Benoît Galand et Dominique Lafontaine dans leur texte présenté mercredi, mettre en place d’autres solutions au redoublement, insiste Hugues Draelants. “Mais j’estime que pour agir efficacement il est d’abord nécessaire de comprendre” les effets et le recours au redoublement. “Je tiens cependant à préciser avec force que mon propos ne vise nullement à réhabiliter le redoublement, mais plutôt à le dédramatiser. Je suis en effet frappé de constater combien le redoublement tend à être présenté comme un des problèmes majeurs de l’école belge francophone, voire comme le premier problème de notre école, alors qu’il n’est qu’un symptôme d’un problème plus profond: les difficultés de certains enfants face aux apprentissages scolaires.”

En définitive, conclut-il, “si le redoublement était un médicament, il servirait, comme tout médicament, accompagné d’une notice pour présenter la manière dont il convient de s’en servir [...]. Même du paracétamol mal utilisé peut s’avérer dangereux, voire mortel; que je sache, personne ne songe pour autant à l’interdire. Inspirons-nous de ce principe raisonnable: n’interdisons pas le redoublement mais pensons-en le mode d’emploi.”

BdO

Solutions

Les alternatives au redoublement

À l’étude. Personne, ni la ministre, ni la réforme du Pacte d’excellence, ni la plupart des académiques, personne ne préconise d’interdire purement et simplement le redoublement. Des solutions alternatives peinent par

contre à convaincre les enseignants. Hugues Draelants en avance plusieurs, en expliquant qu’il n’y a pas de solution miracle et qu’il convient encore d’étudier leur efficacité.

Les pistes. Les solutions alternatives utilisées dans les pays où le redoublement est réduit à la portion congrue consistent en vrac en:

l’organisation de cours d’été parfois obligatoires pour certains élèves; l’organisation d’épreuves de rattrapage; la promotion conditionnelle (l’élève passe dans l’année supérieure mais doit suivre un programme de rattrapage ou de remédiation); le looping: un même enseignant suit ses élèves sur plusieurs années; le recrutement d’enseignants supplémentaires, formés à la remédiation...